



## combien de jours ai je droit

Par **finette09**, le **18/05/2011** à **21:55**

Bonjour à tous,

Voici mon statut : je suis en cdi 29 heures dans une boutique de fleuriste ouverte 6 jours et demi par semaine. J'y travaille du mercredi au vendredi de la semaine suivante (10 jours de suite we end compris, entre 4 et 10 heures selon les jours)(donc 2 fois 29 h) et j'ai donc ensuite 4 jours d'affilés de libres (samedi, dimanche, lundi, mardi.)

J'aimerais partir en congé d'un mardi à un lundi (6 jours), comment mon employeur doit me compter cela ?

Merci d'avance de votre réponse.

Par **P.M.**, le **19/05/2011** à **08:33**

Bonjour,

Je vous rappelle tout d'abord les durées maximales de travail :

- 10 heures par jour ;
- 48 heures par semaine ;
- 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives. En outre, les salariés doivent bénéficier d'un repos quotidien de 11 heures au minimum et d'un repos hebdomadaire de 24 heures auquel s'ajoutent les heures de repos quotidien.

L'employeur est tenu d'accorder au moins 20 minutes de pause lorsque le temps de travail quotidien atteint 6 heures...

Extrait de [ce dossier](#)

Par ailleurs, dans la mesure où vous acquérez 2,5 jours ouvrables par mois de travail soit  $2,5 \times 12 = 30$  jours ouvrables par an ce qui correspond à 5 semaines de 6 jours ouvrables, l'employeur ne peut pas vous retirer le dimanche et lorsque vous prenez une semaine complète plus de 6 jours...

Par **finette09**, le **19/05/2011** à **21:57**

Bonsoir,

merci bien pour cette réponse rapide, cela va m'être utile, vu mon statut un peu particulier j'étais bien embêtée.

là j'ai toutes mes réponses, je vais donc compter les jours sans le dimanche.

Merci Maitre

Linette